

D. Carrière
2 allée des dahlias
93700 DRANCY

Drancy, le 18/9/73

Monsieur LE GUAY
Directeur IPP
ONUDI

166

Cher Monsieur,

J'ai regretté de ne pouvoir vous rencontrer lors de mon séjour à Vienne début juillet. Comme vous le savez sans doute, j'ai effectué une mission de trois semaines dans le Maghreb pour le compte du Service de l'Information Industrielle. A cette occasion, j'ai notamment rencontré les Directeurs de l'Industrie des trois pays, et plusieurs de leurs collaborateurs. J'ai également eu occasion de m'entretenir longuement à Rabat avec Monsieur Wilcots.

Hormis le fait principal de ma mission, (qui a fait l'objet d'un rapport dont vous pouvez demander la communication à Monsieur de Hautort) je ne suis intéressé aux problèmes des relations industrielles inter-maghrébines d'une part, à certains aspects de l'assistance technique d'autre part.

L'impression générale que j'en ai retirée peut se résumer ainsi :

- Il existe une volonté de plus en plus affirmée à tous les niveaux dans les trois pays pour que s'établissent des relations industrielles entre les entreprises.
- Actuellement, ces relations ne sont pas envisagées dans le cadre d'une interdépendance des plans nationaux de développement du fait de l'évidente disparité de ceux-ci.
- L'Assistance technique et la Coopération en matière d'industrie subissent de profonds changements à l'initiative des pays eux-mêmes. Ce comportement reflète le souci de prise en charge des problèmes de l'industrie par des entreprises et par des nationaux.
- Le conseil pour l'industrie n'est plus de mise lorsqu'il se situe hors du cadre de l'entreprise. Par contre l'information ouvrant des possibilités de choix est ressentie comme une nécessité vitale.

Devant cet état de fait (caractérisé par les récentes positions de l'Algérie vis à vis des projets ONUDI) il apparaît que deux types d'action soient possibles pour l'ONUDI et souhaités par les intéressés eux-mêmes.

- 1) Mettre une existence pour susciter et formuler des demandes d'information à tous les niveaux de conception et de réalisation du développement industriel. En d'autres termes, l'assistance technique doit jouer le rôle de catalyseur des questions qui se posent.
- 2) Mettre des possibilités de voir sur l'architecture d'un éventuel d'information aux niveaux et aux les principes de conception et de réalisation des projets industriels.
- 3) Faciliter la coopération industrielle entre des entreprises en la fondant sur la recherche et l'échange d'informations.

Il est de bien souvent à vous dire si ce n'est la confirmation d'un plan ou qui ne concerne plus ne seront l'Algérie et qui tend à s'accroître.

Sur un autre plan, j'ai le sentiment que le projet de Centre de Coopération technique en matière industrielle (dont j'avais brièvement parlé à votre assemblée en juillet) fait son chemin au ministère de l'Industrie et au Secrétariat d'Etat à la Coopération française. Monsieur Mollet m'a confirmé en effet que celui-ci était sur le bureau des deux Ministres, et qu'une rencontre devrait avoir lieu à ce sujet dans les prochains semaines. Enfin, je dois voir ces jours-ci Monsieur Loun de la CCI qui revient d'Algérie avec des demandes relatives à ce sujet.

Je regrette vivement que vous ne puissiez pas aller au séminaire sur le transfert de technologie des d'Alger. Ne pouvez-vous trouver une solution pour que l'ENIL soit bien représentée ? La participation de nombreuses sociétés nationales algériennes à ce séminaire et l'intérêt que les autorités algériennes devraient porter aux travaux intéressants.

En tout cas, je pars à Alger dès la semaine prochaine pour participer à la préparation et à la tenue de ce séminaire. Vous pourrez le rejoindre éventuellement via l'ENIL ou le CCI.

En attendant de vos nouvelles, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma constante sympathie.

Henri Groussier